**La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou**

*Les Vallées du Haut-Anjou, un territoire :*

* *regroupant 16 communes (soit près de 40.000 habitants), situé à proximité d’Angers ;*
* *attractif, offrant un cadre et une qualité de vie appréciés par sa population ;*
* *ouvert, d’expérimentation, pivot entre la vie métropolitaine angevine et la ruralité ;*
* *doté d’un projet territorial ambitieux, structuré et cohérent ;*
* *labellisé RSO « LUCIE 26000 » depuis février 2019.*

**pour le compte de la commune d’ERDRE EN ANJOU**

Erdre-en-Anjou, une commune nouvelle :

* de bientôt 6.000 habitants répartis sur 4 communes déléguées sur un axe dynamique près d'Angers ;
* dotée d'un tissu économique entreprenant ainsi que d'un tissu associatif très actif ;
* adhérente au schéma de mutualisation mis en œuvre par la Communauté des Vallées du Haut Anjou pour faciliter le fonctionnement interne.
* Dynamique en transformation organisationnelle

Recrute par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d’aptitude ou par voie contractuelle

**Un agent de restauration scolaire et d’accueil périscolaire (H/F)**

Cadre d’emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C)

**Missions :**

Au sein de la commune nouvelle d’ERDRE EN ANJOU, placé sous l’autorité directe de la Directrice du Service enfance et en relation étroite avec les autres collaborateurs, vous assurerez notamment les missions suivantes :

* Assurer la sécurité des enfants sur des trajets écoles / restaurant scolaire
* Assurer le service à table
* Placer les enfants à table
* Mener des animations lors du temps méridien ou temps périscolaire
* Organiser des activités périscolaires
* Encadres des groupes d’enfants 3-11 ans

**SAVOIRS GENERAUX :**

* Savoir gérer des conflits entre enfants
* Faire preuve de disponibilité
* Capacité d’adaptation dans de nouvelles équipes
* Faire preuve de patience
* Expérience souhaitée
* Permis B exigé

**Conditions et rémunération :**

* Contrat à durée déterminée de 1 an à temps non complet (2 heures par jour sur le temps méridien + 2h par jour en accueil périscolaire)
* Emploi non permanent
* Rémunération statutaire + régime indemnitaire + adhésion CNAS.
* Lieu de travail : Commune d’Erdre en Anjou
* Poste à pourvoir à partir du 26 août 2024

**Renseignements :**

Renseignement d’ordre administratif, service Ressources humaines d’Erdre en Anjou, courriel : [rh@erdre-en-anjou.fr](mailto:rh@erdre-en-anjou.fr) ; renseignement d’ordre technique, service enfance d’Erdre-en-Anjou, courriel : [enfance@erdre-en-anjou.fr](mailto:enfance@erdre-en-anjou.fr)

**Candidature** (CV et lettre de motivation) **à adresser à :** Monsieur le Président**,** Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, place Charles de Gaulle - BP 10032, 49220 Le Lion d’Angers, **de préférence par courriel** à l’adresse suivante : [ressourceshumaines@valleesduhautanjou.fr](mailto:ressourceshumaines@valleesduhautanjou.fr)